



De la reconnaissance à l'intégration : quel avenir pour l'ostéopathie ?

TRIBUNE LIBRE*

Manon Dobler

Ostéopathe MSc HES – Maître d'enseignement HES à la haute École de santé de Fribourg (HEdS-FR)

Jean-Baptiste Pellissier

Ostéopathe indépendant – Professeur associé à la haute École de santé de Fribourg (HEdS-FR)

Mains Libres 2026 ; 1 : 84-86 | DOI : 10.55498/MAINSLIBRES.2026.02.1.084

Entre héritage professionnel et défis des systèmes de santé

L'ostéopathie s'est historiquement développée dans des contextes variés, le plus souvent en dehors des structures institutionnelles du système de santé et principalement dans le cadre d'une pratique libérale indépendante⁽¹⁾. Cette autonomie a favorisé le développement d'une profession capable d'organiser ses propres modalités de pratique, mais a parfois également mené à une forme d'isolement vis-à-vis des autres professions de santé⁽²⁾. Cette trajectoire particulière a contribué à façonner une identité professionnelle forte, centrée sur l'approche globale du patient et l'importance du toucher diagnostique et thérapeutique

^(2,3)

Les systèmes de santé sont aujourd'hui confrontés à des défis majeurs : vieillissement de la population, augmentation des maladies non transmissibles, manque de transparence concernant les coûts ou la qualité des prestations, pénurie de personnel soignant et d'autres encore⁽⁴⁾. Ces évolutions demandent des adaptations profondes ainsi qu'une redéfinition des rôles des différentes professions et des attentes à leur égard. Les disciplines sont désormais appelées à clarifier leur contribution spécifique à la prise en charge de problématiques de santé de plus en plus complexes, nécessitant une collaboration étroite. Ces transformations appellent ainsi au développement d'identités professionnelles capables de dialoguer avec les autres disciplines tout en préservant leurs spécificités.

Une place à définir

Dans ce paysage en évolution, l'ostéopathie occupe une place singulière. Présente dans de nombreux systèmes de santé et reconnue dans plusieurs pays comme profession de santé^(5,6), elle est régulièrement sollicitée par des patients souffrant de troubles fonctionnels⁽¹⁾. Mais au-delà de son activité clinique, une question demeure : comment l'ostéopathie peut-elle s'intégrer de manière pertinente et durable dans des systèmes de soins qui exigent aujourd'hui davantage de coordination⁽⁷⁾, de transparence et de collabora-

tion interprofessionnelle?

Le document « Compétences relatives aux professions de la santé »⁽⁸⁾, développé par la Conférence Spécialisée Santé des Hautes Écoles Spécialisées suisses (FKG-CSS)⁽⁹⁾ et inspiré du référentiel de compétences CanMEDS

^(8,10)

, offre des repères

utiles pour penser l'intégration d'une discipline dans un environnement clinique interprofessionnel. Parmi les rôles décrits dans ce référentiel, deux apparaissent comme particulièrement déterminants pour les professions impliquées dans la prise en charge des troubles fonctionnels : le rôle d'expert et le rôle de collaborateur.

De récentes études⁽¹¹⁻¹³⁾ sur le recours aux approches complémentaires montrent que les patients mobilisent fréquemment plusieurs formes de prise en charge au cours de leur parcours de soins. Ces recours ne s'inscrivent pas nécessairement en opposition avec la médecine au sens de l'assurance obligatoire des soins, mais plutôt dans une logique complémentaire visant à répondre à des besoins que les dispositifs traditionnels peuvent ne pas couvrir. Dans ce contexte, l'enjeu se déplace : il ne s'agit pas tant de revendiquer une légitimité supplémentaire pour les ostéopathes que de rendre cette légitimité opérante au sein d'un système de soins coordonné. Autrement dit, la question n'est plus celle de la reconnaissance, mais celle de la lisibilité et de l'articulation. Or, en l'absence de repères partagés, cette articulation se construit aujourd'hui de manière largement informelle, à l'initiative des patients eux-mêmes. En Suisse, les médecins généralistes rapportent rencontrer régulièrement des patients ayant recours à la médecine complémentaire⁽¹³⁾, souvent de leur propre initiative. Ils soulignent un manque de repères concernant les compétences des praticiens concernés ainsi que les modalités de collaboration.

Ce double constat – reconnaissance croissante d'une part et manque de lisibilité d'autre part – met en évidence un enjeu central : celui de rendre explicite la contribution spécifique de l'ostéopathie dans le système de santé. C'est précisément dans cette perspective que les rôles d'expert et de collabo-



ml / mains libres
2800 Delémont
079/ 775 87 24
<http://www.mainslibres.ch>

Genre de média: Imprimé
Type de média: Médias professionnels
Tirage: 2'263
Parution: mensuel



Page: 86,87
Surface: 42'408 mm²

Hes·so

Ordre: 1073023
N° de thème: 375009
Référence:
07080ef5-c8b8-49f7-89da-8e558c818a57
Coupage Page: 2/3

rateur prennent tout leur sens.

Entre expertise clinique et collaboration interprofessionnelle

Le rôle d'expert requiert une définition claire du champ de compétences et la capacité de mobiliser un savoir-faire clinique spécifique. Pour l'ostéopathie, cela implique d'identifier les situations dans lesquelles son approche apporte une contribution pertinente, notamment dans l'évaluation clinique et la prise en charge de certains troubles fonctionnels. Il s'agit d'apprécier si la prise en charge proposée est efficace, adéquate et économiquement justifiée, tout en reconnaissant les limites de son propre champ d'action⁽¹⁴⁾.

Au-delà du traitement et du suivi du patient, l'expertise clinique de l'ostéopathe repose sur une démarche structurée d'évaluation et de raisonnement clinique. Celle-ci vise à identifier la dimension fonctionnelle des troubles ainsi que les facteurs contextuels susceptibles d'en influencer l'évolution. Cette analyse permet de poser un diagnostic ostéopathique, de définir une stratégie thérapeutique adaptée – comprenant un axe thérapeutique, un protocole de traitement adapté et un pronostic⁽¹⁴⁾. La mise en œuvre de cette prise en charge s'inscrit dans un mandat thérapeutique établi avec le patient, fondé sur une information transparente et un consentement libre et éclairé. Ce cadre permet également, lorsque c'est nécessaire, d'identifier les situations nécessitant une prise en charge interprofessionnelle ou une orientation vers d'autres professionnels, contribuant ainsi à la continuité et à la cohérence du parcours de soins⁽¹⁴⁾.

Clarifier notre champ de compétences ne consiste pas seulement à affirmer une expertise, mais aussi à en délimiter les contours en reconnaissant ce qui relève d'autres disciplines. Cette clarification constitue une condition préalable à toute collaboration efficace. Comme le souligne le référentiel CanMEDS⁽¹⁰⁾ «*la collaboration nécessite une compréhension du rôle de chacun, la poursuite des mêmes buts et la gestion des divergences*» pouvant émerger dans la prise de décision clinique. Pour travailler de manière pertinente avec les autres acteurs du système de santé^(14,15), l'ostéopathe doit donc non seulement être capable d'explicitier son propre champ de compétences, mais aussi connaître celui des autres professions.

C'est dans cette perspective que prend tout son sens le second rôle central : celui de collaborateur. La collaboration ne se limite pas à la coexistence de plusieurs professions autour d'un même patient; elle implique dialogue, coordination et partage de cadres de référence communs. Elle constitue un levier essentiel pour garantir des soins sécuritaires et de qualité⁽¹⁰⁾. Pour l'ostéopathe, cela suppose de pouvoir explicitier son raisonnement clinique et son intention thérapeutique dans des termes compréhensibles par les autres

acteurs du système de santé. Cette lisibilité est une condition essentielle à la cohérence des parcours des patients.

Dans ce paysage thérapeutique pluraliste, une collaboration avec le patient devient également essentielle. Elle permet de renforcer l'alliance thérapeutique^(16,17), de l'accompagner dans ses prises de décisions, ainsi que de l'orienter dans ses démarches de soin^(18,19). En tant que praticien de premier recours disposant d'un temps de consultation permettant un échange approfondi⁽¹⁾, l'ostéopathe peut ainsi jouer un rôle important pour soutenir la navigation du patient dans un système de plus en plus complexe.

Le défi de l'intégration dans le système de santé

L'intégration d'une profession dans le système de santé ne dépend donc pas uniquement de sa reconnaissance institutionnelle, mais aussi de sa capacité à rendre son expertise compréhensible et partageable. Pour l'ostéopathie, cela implique d'assumer pleinement un double rôle d'expert et de collaborateur. Être expert consiste à définir clairement son champ de compétences, à expliciter son raisonnement clinique et à préciser dans quelles situations son intervention est pertinente. Être collaborateur suppose de rendre cette expertise identifiable, de partager un langage clinique commun et de contribuer à la coordination des parcours de soins. Reconnaître les limites de son propre champ d'action et connaître celui des autres professions constitue une condition essentielle pour une prise en charge optimale des patients.

Un enjeu pour l'avenir de la profession

Cette évolution invite la profession à engager une réflexion plus large sur son identité et sur son positionnement dans les systèmes de santé. Cette dynamique est déjà perceptible à travers le développement de la formation académique, de la recherche et de l'intégration progressive de l'ostéopathie dans certains contextes cliniques.

L'un des défis majeurs consiste désormais à permettre aux ostéopathes, qu'ils soient en formation ou déjà en exercice, de disposer des outils nécessaires pour s'intégrer dans un système de santé. Atteindre cet objectif implique une évolution de l'identité professionnelle de l'ostéopathie : non pas en reniant les valeurs fondatrices de la discipline, mais en construisant une identité tournée vers les enjeux contemporains, tout en restant ancrée dans les principes qui ont historiquement façonné la profession.

Le véritable défi pour l'ostéopathie n'est peut-être plus de prouver sa légitimité, mais de définir clairement la contribution qu'elle souhaite apporter aux systèmes de santé de demain.



ml / mains libres
2800 Delémont
079/ 775 87 24
<http://www.mainslibres.ch>

Genre de média: Imprimé
Type de média: Médias professionnels
Tirage: 2'263
Parution: mensuel



Page: 86,87
Surface: 42'408 mm²

Hes·SO

Ordre: 1073023
N° de thème: 375009
Référence:
07080ef5-c8b8-49f7-89da-8e558c818a57
Coupage Page: 3/3

* Les articles publiés dans cette rubrique n'engagent pas la rédaction de *Mains Libres*, mais seulement leurs auteurs.

Références

1. Ellwood J, Carnes D. An international profile of the practice of osteopaths: A systematic review of surveys. *Int J Osteopath Med.* 1 juin 2021; 40:14-21.
2. Thomson O, Petty N, Moore A. Osteopaths' professional views, identities and conceptions: A qualitative grounded theory study. *Int J Osteopath Med.* 1 sept 2014; 17:146-59.
3. Manschel J, Porthun J, Beuckels JM, Martin D. Characteristics, opportunities, and challenges of osteopathy (COCO) in the perceptions of osteopaths in Germany, Austria, and Switzerland: a meta-synthesis. *Eur J Med Res.* 18 déc 2024;29(1):586.
4. Stratégie du Conseil fédéral en matière de politique de la santé 2020–2030. Disponible sur : <https://www.bag.admin.ch/fr/politique-de-la-sante-strategie-du-conseil-federal-20202030>
5. Regulation - Osteopathy Europe. 4 mars 2024. Disponible sur : <https://osteopathyeurope.org/regulation/>
6. The OIA Global Report: Global Review of Osteopathic Medicine and Osteopathy 2020 - Osteopathic International Alliance. 14 févr 2024. Disponible sur : <https://oialliance.org/the-oia-global-report-global-review-of-osteopathic-medicine-and-osteopathy-2020/>
7. Soins coordonnés. Disponible sur : <https://www.bag.admin.ch/fr/soins-coordonnes>
8. Compétences relatives aux professions de la santé. Disponible sur : https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf
9. Charoy P. Publication de la FKG-CSS 2021. Disponible sur : <https://fkg-css.ch/actualites/communique-de-la-fkg-css/>